

# Résidence GREFFULHE

2016



1870



Ce livret d'accueil vous est destiné.  
Les renseignements qu'il contient vous apportent quelques informations utiles et un aperçu du fonctionnement de la maison.

Catherine BELLINI et l'ensemble du personnel vous souhaitent la bienvenue dans votre foyer résidence et espèrent faciliter votre adaptation à ce nouveau cadre de vie.



Nous vous remercions de la confiance et de l'intérêt que vous témoignez à notre maison ; elle est aussi la vôtre.

Il nous paraît important, en tout premier lieu, d'insister sur le caractère familial et chaleureux qui fait la réputation de la Résidence Greffulhe, où chaque résidant et chacun des membres du personnel cherchent à créer, ensemble, une ambiance agréable pour tous.

# PRESENTATION

La Résidence GREFFULHE  
a été fondée en 1870 par  
la Comtesse Greffulhe.

Le bâtiment, tel qu'il existe aujourd'hui, a été construit en 1970, sur  
l'emplacement de celui d'origine.

Cet établissement est la propriété de la **Société Philanthropique**  
(La plus ancienne société laïque de bienfaisance de France) qui fut  
fondée en 1780 sous le patronage de Louis XVI.

Dès 1839, elle fut déclarée « d'utilité publique ». Elle fonctionne  
aujourd'hui sous le régime des associations régies par la loi 1901.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le siège social de la Société Philanthropique est situé  
15 rue de Bellechasse 75007 Paris

Président : Monsieur De MONTFERRAND

Directrice Générale : Madame Brigitte VIGROUX

Directeur Général Adjoint : Monsieur LABARTHE

# FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement de la maison est assuré par une équipe de 17 personnes.

Cette équipe comprend



- La directrice
- Une gestionnaire
- Une gouvernante
- Une équipe d'accueil
- Une équipe de gardes de nuit



- Une équipe de service et d'entretien
- Une équipe de restauration
- Un homme d'entretien



**LE CONSEIL de la VIE SOCIALE**  
(Décret n° 2004-287 du 25 mars 2004)

Il est constitué de représentants élus des résidants, des familles et du représentant de la Société Philanthropique. Il donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement :

- vie quotidienne
- activités
- travaux, équipements.

Il se réunit 3 fois par an.

## **CONDITIONS D'ADMISSION**

Nous accueillons des personnes valides et autonomes.

La demande d'admission constituée d'un dossier administratif ainsi que d'un certificat médical attestant de votre aptitude à vivre en collectivité et d'une grille AGGIR est soumise à l'avis du **Comité d'admission**.

Siègent dans cette instance le Président et la Directrice Générale de la Société Philanthropique ainsi que la Directrice de la Résidence.

# LA RESIDENCE

Elle se compose de 80 studios et 10 logements type F2

## LES PARTIES COMMUNES

### Au rez-de-chaussée

- **Le grand salon**, lieu de rencontres pour les pauses café, c'est aussi, selon les besoins, une salle de conférences, de concerts et de réunions.
- **La salle à manger**
- **la chapelle**
- **Les bureaux**
- **L'accueil**

### Un salon à chaque étage :

. Celui du 5<sup>ème</sup> abrite notre bibliothèque.



. Ceux du 3<sup>ème</sup> et du 4<sup>ème</sup> accueillent les joueurs de bridge et de scrabble.

. Ceux du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> sont à votre disposition pour d'éventuelles réceptions.

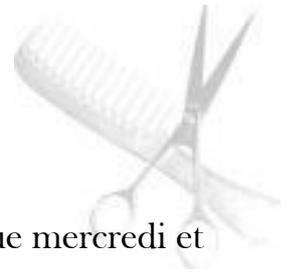
### Au sous sol

- **La lingerie**

Vous pouvez faire laver votre linge.



Il sera lavé, séché et plié (Prévoir à cet effet, un sac à votre nom). Une salle de repassage est à votre disposition au 1<sup>er</sup> étage.



- **Le salon de coiffure**

Une coiffeuse est à votre service 2 fois par semaine, chaque mercredi et vendredi, son cahier de rendez vous se trouve à l'accueil.

- **Le dépôt**

Afin de vous permettre d'alterner garde robe d'hiver et d'été, un emplacement pour entreposer

une armoire peut être mis à votre disposition au sous sol.



## **LE PARKING**

Il est à votre disposition, ainsi qu'à celle de vos visiteurs. Néanmoins, souvenez-vous, le portail est fermé à 21 heures !

## **LE JARDIN**

Notre parc est un réel privilège pour le bonheur de tous. Vous pouvez y faire de très agréables promenades. Il appartient à tous de le respecter.



## VOTRE LOGEMENT

Il comporte :

- Une petite entrée
- Une salle de bain avec lavabo, toilettes, baignoire et armoire de toilette. Vous y disposez de deux appels d'urgence.
- Une pièce de séjour, comprenant un placard de rangement, une prise de télévision, une prise de téléphone (le branchement de votre ligne personnelle reste à vos frais), un balcon (sauf pour les studios situés au 1<sup>er</sup> étage)

Un appel d'urgence est installé près de votre lit.

- Une kitchenette équipée d'une plaque électrique, d'un évier, d'un sous-évier et d'un réfrigérateur.



Il est nécessaire d'apporter un minimum de vaisselle (Couverts, verres, bol, assiettes, casserole et poêle), puisque le petit déjeuner est servi à la porte de votre studio.

Elle vous sera également utile pour réchauffer éventuellement le dîner du dimanche et des jours fériés.

## LES MEUBLES

Votre studio doit être meublé par vos soins.

Prévoir au minimum, un lit, une commode, une table, une table de nuit, un fauteuil, une chaise et une lampe.

## LE TROUSSEAU

- Linge de literie
- Linge de toilette, linge de maison
- Linge personnel



## **LES TARIFS**

Le prix de la pension pour l'année 2016 est fixé à 1532 € par mois pour un studio et à 1751 € pour un F2.

(Ce prix comprend la location de votre studio, l'eau, le chauffage, l'électricité, les repas, les animations et une présence 24h/24)

Un dépôt de garantie équivalent à deux mois de pension est demandé à l'entrée dans les lieux.

### **PRESTATIONS DIVERSES**

Si vous avez des invités à déjeuner,  
si vous réservez des chambres d'hôtes, si vous buvez du vin à table ou de l'eau minérale,  
si vous donnez du linge à laver,  
ces différents services vous seront facturés tous les 2 mois.

Nos tarifs sont affichés en salle à manger

# VIVRE A GREFFULHE

Nous allons vous aider à vivre en harmonie et le plus longtemps possible dans le logement qui vous est attribué.

Il appartient à chacun de participer au maintien d'un climat dynamique et familial, en conservant une grande liberté et une ouverture sur l'environnement et la vie.

Néanmoins, vivre en collectivité, suppose le respect d'un certain nombre de règles.

## VOTRE SECURITE



Dans la journée, le portail est ouvert et un code est nécessaire pour ouvrir la porte d'entrée. Nous vous conseillons de ne le communiquer qu'à des personnes de confiance.

Après 21h, le portail est fermé. Le badge magnétique qui vous est remis vous permet de rentrer quand bon vous semble.

Si vous êtes absent une journée ou plus, vous devez toujours le signaler à l'agent d'accueil.



En cas d'urgence, utilisez les appels qui sont à votre disposition dans votre studio. Le personnel d'accueil ou le personnel de garde fera intervenir les secours appropriés.



Quoi qu'il arrive, sachez qu'en cas de silence prolongé anormal, en dépit des alarmes, un appel téléphonique ou une visite permettent d'intervenir si nécessaire.

Il vous appartient de rester vigilant : éteindre votre plaque électrique après usage, ne pas utiliser de bougies ou tout autre matériel à risque.

**Pour la sécurité de chacun et de tous, certaines règles de base sont indispensables.**

Vous trouverez en annexe à ce livret, la fiche de consigne de sécurité, que nous vous invitons à lire avec beaucoup d'attention, afin de vous y familiariser.

## **VOTRE SANTE**

### **Notre résidence n'est pas médicalisée**

Vous avez toute liberté pour choisir votre médecin.

Si votre état de santé le nécessite et sur prescription de votre médecin, vous pouvez également demander l'intervention d'une infirmière ou d'un kinésithérapeute



## LES REPAS



Le petit déjeuner vous sera servi à la porte de votre chambre entre 8h30 et 9h00 (café, thé, lait, beurre, sucre, confiture et pains divers)

Le déjeuner est servi en salle à manger à 12 h, le dîner à 18h30.

Le dimanche soir ainsi que le soir des jours fériés, nous vous proposons un repas froid.

Si vous êtes absent à l'un ou l'autre des repas, merci de le noter sur le cahier réservé à cet effet, afin que nous ne soyons pas inquiets inutilement.

Des résidents nommés par le Conseil de la Vie Sociale ont pour mission de recueillir vos suggestions et vos remarques et de les soumettre à la commission des menus.

Notre équipe s'efforce de préparer une cuisine traditionnelle de qualité.



Tout au long de l'année, vous pourrez déguster des repas exceptionnels !! (Pâques, Noël...)





Vous avez la possibilité de recevoir des invités pour le déjeuner. Il vous suffit de vous adresser aux agents d'accueil. Vous aurez le choix entre le menu du jour (réservation au plus tard la veille) et le menu Gourmet (réservation 72h à l'avance)

## **LES CHAMBRES D'HÔTES**

Des chambres d'hôtes vous permettent de recevoir des invités. Consulter notre gouvernante pour vos réservations.

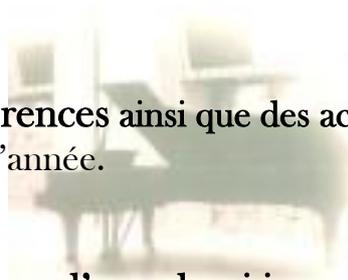
## **LE CULTE**



Bien que non confessionnelle, notre résidence possède une chapelle. Un office y est célébré une fois par semaine.

## L'ANIMATION

- Des **concerts, des conférences** ainsi que des **activités** sont organisés tout au long de l'année.



- Des **sorties, d'une journée ou d'une demi journée**, vous sont proposées.

- Les **jeux de société** (bridge, scrabble...) sont régulièrement proposés aux salons d'étage.



- La **bibliothèque** se trouve au 5<sup>ème</sup> étage. Deux de nos résidents entretiennent et renouvellent nos livres. De nombreux ouvrages sont à votre disposition.



- Des **séances de gymnastique douce** vous sont proposées le mardi matin par un animateur diplômé d'état.

## SE DEPLACER

### Le Métro :

Ligne 3 Station Anatole France  
Station Pont de Levallois



**Les autobus :** N° 93 Hôpital du Perpétuel Secours  
N°174 Voltaire Villiers  
N°274 Voltaire Villiers

**Les Abeilles :** Pour les trajets dans Levallois, deux lignes de bus sont à votre disposition gratuitement (pour plus de renseignements, voir les agents d'accueil)

**Les Hôtesses de Quartier :** Service municipal gracieux, elles peuvent vous accompagner dans vos déplacements pour vos rendez-vous de santé, s'ils ont lieu sur le territoire de Levallois. Il est indispensable de prendre rendez vous.

## QUELQUES ADRESSES UTILES

### Votre nouvelle adresse

#### Résidence GREFFULHE

115, rue Chaptal  
92300 Levallois-Perret  
Tél. : 01 47 58 60 00  
Fax : 01 47 59 02 31



### Pour votre installation à Levallois

**Hôtel de Ville** : Place de la République  
Tél. : 01 49 68 30 00

**La Poste** : 31, rue Paul Vaillant Couturier  
Tél. : 01 40 89 81 50

**France Télécom** : 2, Place Henri Barbusse  
Tél. : 01 40 88 14 14

**Caisse Primaire d'Assurance Maladie**  
**Centre n° 34** : 6, rue Jacques Mazaud  
Tél. : 01 41 06 56 20

# LES DEMARCHES A EFFECTUER EN QUITTANT VOTRE LOGEMENT ACTUEL

## Changement d'adresse

- . La poste
- . La sécurité sociale
- . EDF \ GDF
- . Assurances
- . Trésor public
- . Caisses de retraite
- . Banque
- . Mairie de Levallois (Papiers d'Identité)
- . Préfecture (si véhicule)



## Résiliation des abonnements et modification des contrats

- . EDF \GDF
- . Eau
- . Assurance

## POUR MEMOIRE

### Les NUMEROS D'URGENCE

Police Nationale	17
Pompiers	18
SAMU	15



Nos agents d'accueil sont à votre disposition pour de plus amples renseignements

## CONSIGNES DE SECURITE INCENDIE

### 1°- PREMIERE ALERTE

Si vous êtes témoin d'un commencement d'incendie (flammes, fumée anormale, odeur de brûlé)

**APPELER** \_ à partir de votre téléphone **01 47 58 60 00**

ou

**APPELER** à partir du poste d'étage **100**

En précisant : votre étage, le type de feu et une appréciation de son importance.

Ou

**APPELER** à partir de votre téléphone

**LES SAPEURS POMPIERS**

**18**

### 2° - DEUXIEME ALARME

Respectez les consignes de sécurité données par la direction  
Gagnez au plus vite l'escalier le plus proche.

**N'utilisez pas les ascenseurs et les monte-charges**

Ne revenez pas en arrière sans y avoir été invité.

Si vous risquez d'être bloqué dans la fumée, protégez votre bouche avec un linge mouillé et baissez vous **(l'air est plus frais et plus sain près du sol)**

### **3° -TROISIEME MESURE A PRENDRE**

**Si le feu s'est déclaré dans un local que vous occupez et s'il s'avère de peu d'importance**

Lancez l'alerte (voir N° 1)

Fermez les portes et les fenêtres

Attaquez le foyer en utilisant les extincteurs

**Si le feu est sur une personne**

Empêchez-la de courir

Couchez-la sur le sol

Enveloppez-la dans un vêtement ou une couverture (pour étouffer le feu)

### **4°- EVACUATION**

**Si le feu vous menace :**

Fermer les portes et les fenêtres

Descendez par l'escalier le plus proche

Ne revenez pas en arrière

**Si le feu ou la fumée vous empêchent d'évacuer ou de descendre**

Gardez votre calme, ne vous affolez pas (les pompiers sont à 4 minutes de la résidence)

Manifestez votre présence

Attendez l'arrivée des secours en vous protégeant de la fumée. Un mouchoir humide peut vous aider à respirer.

**Baissez vous ou allongez-vous sur le sol (L'air frais est près du sol)**

**P**aris est tout proche, Neuilly de l'autre côté de la rue, dans un îlot de verdure, quatre vingt personnes se retrouvent aux repas, puis dans un jardin où les roses succèdent aux lilas et aux arums, ou dans une chapelle recueillie ou bien dans leur studio où chacun a reconstitué le décor qui lui fut le plus cher.



Dans une grande liberté d'allées et venues, dans une ambiance de solidarité courtoise et attentive, chacun trouve calme et chaleur humaine.

Françoise GASTINEL, résidente de 1981 à 2003

## **NOUS CONTACTER**

**Résidence GREFFULHE**

115, rue Chaptal

92300 Levallois

Tél. : 01 47 58 60 00

Fax : 01 47 59 02 31

Mail : [greffulhe@wanadoo.fr](mailto:greffulhe@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.greffulhe.net](http://www.greffulhe.net)